

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON PROPOSE :

CHALLENGE Mobilité



ÉVÈNEMENT ORGANISÉ
DANS LE CADRE
DE LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ

AU TRAVAIL

ALLONS-Y

AUTREMENT !

18 au 23
septembre
2023

PARTICIPEZ AVEC
VOTRE EMPLOYEUR



Soutenu par



➤ Le Mobi'challenge pourquoi ?

Aujourd'hui sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon, **plus de 75% des salarié.es se rendent au travail seul.es dans leur voiture.**



Pour agir et accompagner le changement vers des modes de transport plus écologiques, Chantal EYMEOD, présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon a souhaité accompagner les employeurs et salariés du territoire en organisant le Mobi'Challenge.

➤ Les objectifs du challenge :

- Permettre aux usagers de tester un ou plusieurs modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre au travail
- Communiquer sur les offres de mobilité auprès des usagers
- Mieux connaître les besoins de mobilité des salariés et des employeurs du territoire.



➤ Qui peut participer ?

Votre établissement est basé sur le territoire de la Communauté de communes et compte au moins cinq salarié.es ?



Constituez une équipe d'au moins 5 personnes, et participez au 1^{er} challenge mobilité organisé par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon pour booster l'écomobilité sur le territoire !

Lien d'inscription en dernière page

➤ En quoi consiste le challenge ?

Pendant une semaine, les membres de chaque équipe devront utiliser un autre mode de déplacement que la voiture individuelle pour se rendre au travail (à pied, à vélo, en trottinette, en covoiturage, en transports en commun, etc.)

L'établissement qui aura obtenu le plus de points remportera le challenge (en fonction du taux de participation, du nombre de trajets réalisés, et des mini-défis quotidiens organisés pendant le challenge).



➤ Qu'est-ce qu'on gagne ?

- Les établissements participants seront mis en avant, au travers de la promotion du challenge et des événements qui le ponctueront.
- Tous les salariés participants recevront des récompenses proportionnelles à leur participation.
- L'établissement gagnant remportera **un prix de 2000€ qu'elle devra utiliser pour financer des projets d'écomobilité au sein de l'entreprise** mais aussi un totem original qu'elle pourra mettre en valeur au sein de sa structure et remettre en jeu lors du prochain challenge.

➤ Le Mobi' challenge c'est aussi :

Un événement de lancement, des défis originaux à relever tout au long de la semaine, et un événement de clôture. De quoi impulser une dynamique collective au sein de votre structure



> Comment participer ?

Pour participer, rien de plus simple :

CLIQUEZ ICI



Ou Flashez :



**Participer au
1^{er} challenge mobilité
de la Communauté
de Communes de Serre-Ponçon,
c'est s'investir pour une
évolution durable du territoire !**

> Contacts :

06.58.17.33.46

mobilitetransport@ccserreponcon.com

07.63.88.10.45

ecotransition@ccserreponcon.com

